

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 octobre 2017

PLFSS POUR 2018 - (N° 269)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° AS157

présenté par

M. Dharréville, M. Bruneel, Mme Buffet, M. Chassaingne, M. Dufrègne, Mme Faucillon, M. Jumel,
M. Lecoq, M. Peu, M. Fabien Roussel et M. Wulfranc

ARTICLE 34

À l'alinéa 23, substituer par deux fois à l'année :

« 2018 »,

l'année :

« 2019 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'extension de l'obligation vaccinale mérite un large débat démocratique et des moyens financiers pour la recherche sur les vaccins afin de trancher les questions qui se posent dans le débat public.

Pour ces raisons, nous proposons à travers cet amendement de repli de décaler d'un an l'entrée en vigueur de l'extension de l'obligation vaccinale.